

Meurtre à Akanda

Un " fou " tue à la machette un réparateur de pneus

AEE
Akanda/Gabon

AROUNA Oloumanmi, un Béninois exerçant comme vulcanisateur au carrefour Gigi, dans la commune d'Akanda, a été froidement abattu dans la nuit de vendredi dernier par un homme identifié par le voisinage comme un malade mental. Le meurtrier présumé, résidant dans une maison située dans le domaine du député André Dieudonné Berre, juste en face du domicile du défunt, lui aurait asséné deux violents coups de machette, à la clavicule et à la poitrine, qui lui ont été fatals. Selon les faits rapportés par la concubine du défunt, il est 20 heures lorsque Arouna, de retour d'un baptême à Okala, s'arrête à son atelier où il retrouve cette dernière qui y tient aussi un petit commerce de fruits. Arouna étale alors sa natte à la devanture du local pour faire sa prière du soir. C'est à ce moment que survient, de l'autre côté de



Photo : D.R

Arouna Oloumanmi, tué par un des nombreux fous errants qui écument la capitale gabonaise. Photo du milieu Après son acte, le meurtrier présumé aurait tranquillement regagné son domicile, situé en face de l'atelier du défunt. Photo de droite : Les traces de sang encore visibles sur la scène du meurtre.



Photo : AEE



Photo : AEE

la chaussée, un homme, que le voisinage présente comme un malade mental. L'individu, avançant armé d'une machette, aurait prononcé, avec une certaine violence, à l'endroit du réparateur de pneus, la phrase suivante : " tu vas me sentir aujourd'hui ". La dame qui, entre-temps, commence à évacuer la marchandise vers la demeure familiale, tout juste derrière l'atelier, se retourne pour voir à qui s'adressent ces menaces. A

cet instant précis, elle voit le malade mental asséner un coup de machette sur la clavicule droite de son compagnon. « Je n'ai rien compris de ce qui se passait. Cela s'est tellement passé vite », explique-t-elle, les yeux larmoyants. Au moment où Arouna s'effondre, l'agresseur va ajouter un autre coup, cette-fois-ci au niveau de la poitrine, achevant d'assommer la victime. Après son forfait, le meurtrier présumé aurait tout

bonnement regagné son domicile où, dit-on, il vivrait avec sa génitrice. Les cris de détresse poussés par la compagne du disparu n'auront donc servi à rien, les voisins n'ayant pas pu mettre la main sur l'agresseur. Ce qui sera toutefois fait par les éléments du commissariat d'Akanda, saisi par les riverains, en appui avec la police d'investigation judiciaire. L'assassin présumé se trouve actuellement en garde à vue au

service des affaires criminelles (Sac) de la Pj. Se pose, cependant, la question de savoir quel sort lui sera réservé par la justice, s'il est prouvé qu'il souffre effectivement de troubles mentaux. De nombreux riverains connaissant l'individu, affirment qu'il n'en serait pas à son premier coup. Ils disent avoir déjà été victimes des menaces de cet homme, qui semble être quelquefois conscient de ses actes, dans la mesure où on le rencon-

tre souvent dans les magasins avoisinants, effectuant des courses. « Ce qui le perturbe, c'est sans doute le chanvre qu'il consomme », confie l'une de ses victimes présumées. Dans tous les cas, les proches du disparu disent ne pas laisser ce meurtre impuni. Ils promettent d'user de toutes les voies légales, afin que le fou en liberté totale puisse payer son ignoble acte envers ce responsable de famille, qui laisse cinq enfants éplorés.

Après avoir asséné des coups de couteau à une parente

Une déséquilibrée mentale écrabouillée par un grumier à Ntoum

Styve Claudel ONDO MINKO
Libreville/Gabon

CHERIFA Akoghe, Gabonaise d'une trentaine d'années, a été mortellement fauchée par un transporteur de grumes, hier matin, vers 6 heures, à Meyang, une bourgade située à cinq kilomètres de Ntoum. La scène tragique se produit après qu'elle a administré des coups de couteau à un membre de sa famille.

Saisie au sujet de cet accident, la Brigade de gendarmerie territoriale (BT) du chef-lieu du département du Komo-Mondah a dépêché ses éléments sur le terrain. Hormis le constat du décès de la dame, les agents procéderont à l'arrestation d'un certain Baba Mahama Sallihou, le Camerounais au volant du camion-tueur. Les renseignements recueillis sur place indiquent que vers 5 heures, Chérifa Akoghe, présentée comme

une personne psychologiquement instable ces derniers temps, aurait eu une violente dispute avec les membres de sa famille. Sauf que sa crise de démence serait montée d'un cran, cette fois-ci, au point qu'elle se serait emparée d'un couteau de cuisine, pour menacer la maisonnée. Dans la foulée, l'une des parentes recevra même trois coups dudit couteau à hauteur de l'abdomen. Pendant

que toute la maison se mobilise pour transporter la blessée au Centre hospitalier universitaire (Chu) d'Owendo, Chérifa se met à marcher comme une folle dans le sens Meyang/Ntoum. Au même moment, un grumier chargé de planches roule dans la même direction. « Le conducteur a manœuvré pour éviter la dame, après qu'un autre piéton l'a prévenue de sa présence au milieu de la route. Mais cette der-

nière s'est subitement jetée sur le flanc droit du mastodonte. Elle est passée sous les roues du camion, qui l'ont complètement écrasée. Les parties du corps ont été disséminées le long de la route », souligne une source policière. Après l'impact, le chauffeur du camion-tueur, qui craignait d'être pris à partie par les populations, va poursuivre son chemin, en direction de la brigade territoriale. Mais il est pris en

chasse par des témoins de l'accident. Aussi, va-t-il décider de mettre le cap sur Nkoltang, où les éléments en faction sont, entre-temps, alertés par leurs collègues de Ntoum. Le conducteur du mastodonte est aussitôt stoppé à la guérite. Hier à la mi-journée, Baba Mahama Sallihou a été remis à la Brigade du chef-lieu du département du Komo-Mondah, pour compétence territoriale.

Vol dans une église et une boîte de nuit
Du matériel de sonorisation emporté

COE
Libreville/Gabon

TROIS jeunes Gabonais sont actuellement gardés à vue dans les locaux de la Brigade anti-criminalité (Bac). Ils sont accusés d'avoir, le mardi 20 décembre dernier, dérobé le matériel de sonorisation dans une boîte de nuit et dans une église à Louis, à Libreville. Il s'agit de C.B., 17 ans, Maïga Wassamaï, 20 ans et Junior Mbou Mbery, 19 ans, tous sans emploi. Ils devraient être présentés devant le parquet de Libreville, la semaine prochaine. Les mis en cause racontent que ce mardi 20 décembre-là, il est 5 heures lorsqu'ils décident de se rendre dans un troquet pour y prendre un verre. Mais constatant que celui-ci est fermé, ils rebroussement chemin. Ils observent toutefois que la grille de la boîte de nuit mitoyenne au troquet, est à demi-ouverte. C.B. et ses amis en profitent pour s'y introduire. L'endroit n'étant pas protégé, ils en profitent pour enlever tranquillement les effets trouvés à l'intérieur: 3 baffles, 3 écrans plasma, 1 amplificateur, 1 ordinateur portable. Ils



Photo : COE

Le trois "chasseurs" de matériel de sonorisation.

prennent ensuite le large. Malheureusement pour eux, ils n'iront pas loin. Ils sont cueillis vers les feux tricolores de Batterie IV par une patrouille de la Bac, qui trouve curieux que des individus transportent du matériel de sonorisation à cette heure de la matinée. Ils sont donc tous interpellés. On apprendra par la suite que, quelques jours auparavant, les trois amis venaient d'opérer dans une église située à quelques

mètres de là, avec le même mode opératoire. Là-bas, ils auraient emporté également du matériel de sonorisation : 2 baffles, 2 guitares électriques, 1 table de mixage et un amplificateur. Le produit du vol était voué à être écoulé au marché noir. Lors d'une perquisition aux domiciles respectifs des présumés malfrats, les forces de l'ordre ont trouvé le reste du matériel, que les intéressés n'ont pas eu le temps de liquider.



Photo : COE

Une partie des appareils trouvée chez les présumés voleurs.